

Conseil Communal de Molenbeek-Saint-Jean

22 octobre 2009

Interpellation et proposition de motion de Sarah Turine, Chef de Groupe Ecolo

Quelle politique communale pour une Région bruxelloise, où les différences sociales, culturelles et religieuses sont des sources d'enrichissement mutuel plutôt que sources de conflit ?

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Les évènements violents que le centre de la commune a connus ces dernières semaines, au-delà de la réaction répressive nécessaire qu'il a fallu porter immédiatement, doivent nous faire réfléchir, une fois de plus, nous acteurs politiques de Molenbeek et de toute la région bruxelloise, au mode de vivre ensemble que nous voulons et aux solutions à moyen et à long terme que nous devons proposer pour combattre la dualisation de notre région, de notre commune. Dualisation qui est en même temps socio-économique, territoriale, scolaire, culturelle et religieuse (pour ne pas dire communautaire ou « ethnique »).

En tant qu'élu(e) communale, je vais ici parler uniquement de Molenbeek mais j'insiste pour que l'on considère bien que cet enjeu de dualisation est un enjeu qui a trait à toute la Région bruxelloise.

Si j'interpelle aujourd'hui sur cet enjeu, dans la suite des évènements violents qui ont secoué notre commune le mois dernier, cela ne signifie pas que je réfute l'existence de groupuscules de délinquants notoires ni l'explication des 3 cercles que vous avez évoquée, Monsieur le bourgmestre, dans les médias.

Il faut néanmoins reconnaître que la résonance que peut avoir certains auteurs de troubles auprès des jeunes (et moins jeunes) du « troisième cercle » n'est pas anodine et trouve ses racines dans un malaise profond partagé par une bonne partie de la population de notre commune. Malaise lié à la précarité socio-économique et lié à une crise identitaire.

Je l'ai déjà évoqué lors de conseils communaux précédents. Différentes études montrent combien Bruxelles est cloisonnée en quartiers et les jeunes, en particulier, sortent peu de leurs quartiers et fréquentent peu les autres quartiers car ils s'y sentent mal à l'aise, voire étrangers. Parallèlement, combien de jeunes hommes ou femmes d'origine immigrée, quand bien même ils auraient le diplôme adapté (ce qui n'est pas le cas pour tous) sont considérés par les employeurs comme "inadaptés", parce que leur langage, leur comportement ou leur port vestimentaire n'est pas « adapté » ou fait carrément peur. Comment dans ce contexte peuvent-ils s'identifier à la ville qu'ils habitent et s'y sentir impliqués ? Comment ne pas comprendre pour certains, un repli sur le quartier, un repli au sein de leur communauté et/ou de leur groupe religieux sans que cela ne soit pour autant souhaitable ? Cela rend aussi compréhensible la colère et le sentiment d'injustice qui peuvent les habiter.

Il est évidemment difficile d'évoquer une seule faute, une seule raison, une seule responsabilité à la situation actuelle de tension et de dualisation de la cité. Chacun y va de son explication : identification croissante de chacun à ses origines culturelles, retour en puissance de la dimension religieuse, problèmes de chômage, crise économique, discrimination à l'embauche, importation de tensions internationales, échec ou insuffisance des politiques d'intégration et de cohésion sociale menées ces dernières années... Certainement, les raisons et les responsabilités sont-elles partagées et diversifiées.

Quoiqu'il en soit, si l'on veut « re-souder » la ville avant qu'elle ne se fracture complètement, il est urgent que nous, acteurs politiques, prenions la mesure de l'enjeu. Sans nous voiler la face, analyser les faits, la situation, évaluer les causes, accepter de remettre en question, voire en cause, certaines de nos politiques passées et proposer les mesures qui s'imposent.

En tout cas, le monde politique dans son ensemble (et pas seulement les pouvoirs communaux) doit prendre ses responsabilités. Il faut agir parallèlement sur l'école, la formation professionnelle, l'ouverture de quartiers, la dé cristallisation des différences religieuses et/ou culturelles, l'emploi, l'urbanisme et penser la politique en termes d'émancipation plutôt que de simple cohésion. C'est un travail de longue haleine, qui pourra donner des résultats à moyen terme, mais il est urgent de s'y atteler si on ne veut pas sacrifier une génération supplémentaire.

Même si je le dis et le répète, l'enjeu est de dimension régionale et si certaines politiques sont menées depuis l'Etat fédéral, les communes, qui sont l'échelon le plus proche du terrain et du citoyen, ont un rôle à jouer.

Dès lors, je propose au Conseil Communal l'adoption de la motion suivante :

Motion concernant la lutte pour une Région bruxelloise où les différences sociales, culturelles et religieuses sont des sources d'enrichissement mutuel plutôt que sources de conflit

Considérant l'urgence des enjeux socio-culturels et socio-économiques amenant notamment à l'augmentation des disparités sociales au sein de la Région,

Considérant que la Commune de Molenbeek est particulièrement touchée,

Considérant qu'il convient d'analyser les multiples dimensions (sociales, politiques, culturelles, religieuses, de formation,...) de cette dualisation à Molenbeek pour ajuster au mieux les politiques à mener,

Le Conseil Communal, en sa séance du 22 octobre 2009, demande au Collège des Bourgmestre et échevins d'établir une commission spéciale composée de membres du Conseil communal (de la majorité et de l'opposition) qui sera chargée endéans une année:

- d'établir une liste d'acteurs de la société civile et d'experts pouvant les éclairer sur la situation telle qu'elle existe à Molenbeek et dans le reste de la Région, sur les raisons et les évolutions de cette situation ainsi que sur les pistes de solutions pour réduire les inégalités et combattre l'exclusion.

- après avoir fait approuver cette liste par le Collège, d'auditionner ces experts et acteurs de terrain

- d'établir un rapport dressant les pistes d'action politique et leur mode d'évaluation que le Collège des Bourgmestre et échevins pourra mettre en exécution ou soumettre aux Ministres régionaux, communautaires et fédéraux concernés.